

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2017

Etaient Présents, 52 titulaires, 5 suppléants, 11 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Henri BELLEGARDE, Didier BAYENS, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Maryse ARTIGAU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Cédric LAPRUN, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

Pouvoirs :

Paule BERGES	à	Patrick MAUNAS
Alain CAMSUZOU	à	Jean CASABONNE
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
Valérie SARTOLOU	à	Daniel LACRAMPE
Bernard UTHURRY	à	Jean-Etienne GAILLAT
Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
Jean-Pierre CHOUROUT-POURTALET	à	Marthe CLOT
Jacques MARQUEZE	à	Elisabeth MEDARD

Suppléants :

Annie REBOLLE	suppléante de	Jean-Michel IDOIPE
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
Jean-Pierre LOPEZ	suppléant de	Pierre-Félix CAUHAPE
Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT

Absents : Jacques CAZAURANG (excusé), Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Pierre CASAUX-BIC, Suzanne SAGE, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Rosine CARDON, Pierre SERENA, Didier CASTERES



## RAPPORT N° 170926-12-DEV-

### PROGRAMME LEADER 2014-2020 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COLLEGE PRIVE DU COMITE DE PROGRAMMATION

Mme ETCHENIQUE expose :

Vu la délibération du 5 décembre 2014 du Syndicat Mixte du Pays d'Oloron – Haut Béarn, validant le dossier de candidature LEADER 2014 – 2020,

Vu la délibération du Conseil Régional d'Aquitaine du 19 octobre 2015 sélectionnant la candidature du Pays d'Oloron Haut Béarn,

Vu la délibération du Syndicat Mixte du Pays d'Oloron – Haut Béarn du 21 décembre 2016 transférant les missions du Syndicat Mixte du Pays d'Oloron – Haut Béarn et notamment le programme LEADER Haut Béarn, aux communautés de communes

Vu les délibérations de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn du 31 janvier 2017 validant la reprise de l'ensemble des droits et obligations relatifs au groupe d'action local existant « LEADER Haut-Béarn » au 1<sup>er</sup> février 2017 et désignant les 7 membres titulaires et les 7 membres suppléants du Collège public du comité de programmation,

Vu les délibérations de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau des 24 janvier et 9 mars 2017 validant la reprise en gestion directe intercommunautaire des missions du Syndicat Mixte du Pays d'Oloron – Haut Béarn et désignant les 3 membres titulaires et les 3 membres suppléants du Collège public du comité de programmation,

Vu la délibération de la Communauté de Communes du Pays d'Oloron et des Vallées du Haut Béarn du 30 mars 2017 validant la composition du Comité de programmation LEADER Haut Béarn,

Vu le compte-rendu du Comité de programmation du 18 juillet 2017 proposant 2 nouveaux membres du collège privé pour remplacer Madame Anne-Marie LABORDE et Monsieur Denis GUEDON, démissionnaires. Il s'agit de Madame Geneviève BRUN, Conseillère principale d'éducation au lycée d'enseignement agricole de Soeix et de Mme Julie DOUMENJOU, graphiste.

Le règlement intérieur du Comité de programmation prévoit que « Le départ d'un membre du collège privé, titulaire ou suppléant, entraîne son remplacement sur proposition du Comité de programmation. Ce remplacement doit être validé, préalablement à toute participation au Comité de programmation, par l'assemblée délibérante de la structure porteuse ».

Il revient donc à la structure porteuse, en l'occurrence notre Communauté de Communes du Haut-Béarn, de valider la modification du collège privé proposée par le Comité de programmation LEADER Haut Béarn, réuni le 18 juillet 2017.

<b>Collège privé</b>	
<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
PAROIX Jean-Pierre	GOUINEAU Jean-Marie
BAYLOCQ Lydie	COURATTE ARNAUDE Jean
PALACIO Jean Luc	PORTET Gérard
CASTEX Pierre	DELLOULE Josiane
EWANN Myriem	AGEST Monica
ESTRABOU Cécile	TOST Joël
GIANNERINI Pierre-Louis	LARRAILLET Pierre
GRUSSAUTE Jean-Marc	DOUMENJOU Julie
CARRERRE GEE Louis	ALFOS Jésus
BRUN Geneviève	PARIS André
COUTURE Hervé	BERTHOME Jean-Philippe

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** les modifications apportées à la composition du collège privé du Comité de Programmation LEADER HAUT BEARN

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 26 septembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 3.10.17

Le Président



Daniel LACRAMPE

REÇU

Le - 9 OCT. 2017

SOUS - PREFECTURE  
OLORON Ste MARIE